

Section FO-DGFIP de la MARNE
Secrétaire Départementale : Christelle HANTISSE
TEL : 03,26,58,76,55
mel : fo.drifip51@dgfip.finances.gouv.fr
Site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/051/>



**CTL DU 17 SEPTEMBRE 2015 :
SUITE DES RESTRUCTURATIONS ET RETOUR DES
EXPERIMENTATIONS**

1-ACCEUIL MUTUALISE ENTRE LES DEUX SPF DE CHALONS EN CHAMPAGNE:

Date d'effet : 01^{er} Janvier 2016

L' accueil se fera sous forme de roulement entre les deux SPF et ne concernera pas la caisse, des problèmes techniques de l'application ne permettent pas de fusionner les deux bases FIDJI. Cette mutualisation de l'accueil n'aurait pour but que de décharger les 2 SPF 1 jour sur deux et de « reloger décemment » le chef de CHALONS 2

Mais rassurez-vous, M AMBRAZE a annoncé qu'aucun gain de productivité n'était attendu ouf, nous sommes soulagés ... !!!

M EFFA ne nous a cependant pas caché que rien n'empêchera la fusion des deux SPF dès que les problèmes techniques de FIDJI seront résolus mais à priori pas avant fin 2016.

Vos représentants FO-DGFIP se sont abstenus lors du vote, les explications données nous ont laissé perplexes.

2- NOUVEL ORGANIGRAMME DE LA DRFIP : Date d'effet : 01/10/2015

La Direction Générale a demandé aux directeurs locaux d'établir un organigramme cible en tenant compte de la baisse de 20 % des effectifs des cadres supérieurs et de la perte du statut de DRFIP de la MARNE ; et ceci dans un délai de 3 à 4 ans.

La MARNE doit passer de 7 à 2 AFIP (Administrateur des Finances Publiques)

En 2015 il y a beaucoup de mouvement ce qui permet à la direction de passer de 12 à 7 divisions en rapprochant des divisions au sein des mêmes pôles et des mêmes bâtiments.

M EFFA nous a présenté ces modifications en mettant en avant la demande des cadres supérieurs de pouvoir dérouler une carrière intéressante, ce qui n'est plus le cas pour eux depuis la fusion.

Le nouvel organigramme va être mis en ligne sur ULYSSE MARNE

Vos représentants ont voté contre, en effet il s'agit simplement de réorganiser la direction pour nous faire travailler plus avec toujours moins d'effectifs

3- RELOGEMENT DE LA TRESORERIE DE SUIPPES : Début novembre 2015

Les nouveaux locaux ont été aménagés avec la participation des agents.

L'attention de la Direction a été appelée sur la situation des effectifs de ce poste et le problème de la permanence de MOURMELON

M EFFA assure que l'effectif de 4 agents sera atteint grâce à l'équipe de renfort qui renforcera le poste jusqu'à la stabilisation des effectifs.

Vos représentants ont voté contre, la situation de ce poste n'est que le résultat de la politique de suppression d'emploi conduite par la DG depuis plusieurs années.

4-PRS DIRCOFI :

A compter du 01 SEPTEMBRE 2015 la DIRCOFI EST expérimente un PRS dédié :

Le PRS de MEURTHE ET MOSELLE prend en charge l'ensemble des créances professionnelles recouvrées par voie d'AMR provenant des opérations de contrôle fiscal externe conduites par la DIRCOFI EST ;

Sur les 190 dossiers concernés , il y a peu d'impact car ces entreprises s'acquittent sans problème des rectifications.

Le but annoncé, que la DIRCOFI ait un seul interlocuteur pour favoriser le recouvrement.

Peu d'impact pour la MARNE qui n'a pas de difficulté particulière sur les dossiers de la DIRCOFI et qui dispose d'un PRS , ce qui n'est pas le cas des autres départements de l'interrégion.

5-L'APPRENTISSAGE :

La DGFIP a décidé de s'ouvrir à l'apprentissage, les orientations spécifiques :

- privilégier l'accueil des jeunes âgés de plus de 18 ans
- regarder en premier lieu les diplômés de niveau supérieur ou égal à BAC+2
- privilégier les contrats d'une durée maximum d'1 an
- la signature d'une fiche précisant les engagements de l'apprenti en matière de discrétion professionnelle et de déontologie

Le correspondant apprentissage de la direction est M Raynald JOSEPH

A l'issue d'un jury constitué par le correspondant apprentissage et le responsable de division RH/formation l'apprentie sélectionnée est une étudiante en 2^{ème} année de DUT Gestion des entreprises et Administrations à l'IUT de REIMS ; son maître d'apprentissage est la responsable du SIE de Chalons-en-Champagne.

6-EXPERIMENTATION A DISTANCE SIP/SIE de STE-MENEHOULD et SIE de CHALONS EN CHAMPAGNE :

Le but de la direction : apporter une aide concrète au SIE de STE-MENEHOULD suite à une perte de savoir (départ d'un agent).

Pour une fois la direction ne veut pas attendre qu'un service soit en difficulté et pense à la santé des agents, nous devrions nous en féliciter ... malheureusement ce n'est qu'un prétexte pour expérimenter le travail à distance !!!

Cependant M EFFA a précisé que si cette expérimentation n'apportait rien au SIE de STE-Menehould il en tirerait les conséquences, à suivre donc ...

7-PCR (Pôle de Contrôle Revenus et Patrimoine) REIMS et EPERNAY :

Deux PCR créés un à REIMS et un second à EPERNAY au 01^{er} SEPTEMBRE 2016 .

Le PCR d'EPERNAY regroupera les cellules CSP de Epernay, Chalons-en-Champagne, Vitry-le-François et Sézanne ainsi que les FIE d'Epernay et de Chalons-en-Champagne et certains agents des PCE en charge des DFE.

Pour les résidences de Vitry-le-François et de Chalons-en-Champagne, les agents concernés auront la possibilité de rejoindre EPERNAY ou de rester 4 ans sur leur site d'origine.

Le poste de Sézanne est vacant donc la question ne se pose pas.

La direction veut des PCRPs opérationnels dès la mise en place le 01/09/2016 par conséquent :

- les collègues qui font du contrôle au sein des PCE (dossiers DFE) et des FIE sont prioritaires pour rejoindre les PCRPs
- les B FIE qui ne font que de la gestion seront prioritaires pour rejoindre les Pôles enregistrement vers lesquels sont transférés la relance et le classement des successions, le B FIE de CHALONS-en-CHAMPAGNE qui fait de la gestion et du contrôle est prioritaire pour suivre le PCRPs ou le Pôle enregistrement
- 1 emploi B de chaque FIE sera transféré dans chaque pôle enregistrement

Un recensement du souhait des agents concernés est en cours et sera restitué à la direction pour le 01/10 au plus tard

Un parcours de formation progressif et modulaire va être mis en place.

M EFFA n'est pas pour le maintien d'antenne car cela occasionne des difficultés d'organisation du fonctionnement et une perte d'efficacité .

A une OS qui déplorait l'abandon de la proximité, M EFFA répond qu'en contrôle on ne recherche pas la proximité mais le confort de travail des agents et l'efficacité : c'est une nouveauté !!!

La direction est restée vague quant à l'installation sur le site d'EPERNAY, on sait seulement que le PCRPs sera installé au 2^{ème} étage les modalités sont encore à l'étude ; concernant REIMS et pour répondre à l'inquiétude des rémois et aux bruits de couloir, M EFFA nous indique que l'étude immobilière a été confiée au service immobilier de la DG et qu'à terme l'organisation souhaitée sur REIMS serait la suivante : SIP au 1^{er} étage, SIE au 2nd étage et services de contrôle au 3^{ème}. Il n'y a pour le moment pas de calendrier défini : il faut l'accord de la DG et également le nerf de la guerre ... l'enveloppe budgétaire : à suivre en espérant avoir enfin des détails plus précis le 06/10/2015

La création des PCRPs sera soumise au vote des OS lors du CTL du 06 OCTOBRE prochain

8- QUESTIONS DIVERSES :

- Nouvelle cartographie des RAN : la DG a demandé aux directions locales de faire des propositions de fusion de RAN ; suite à notre demande la direction nous a répondu ne pas avoir encore reçu d'instruction.

- Demande d'infos sur le déménagement de la Trésorerie de Reims CHU : M EFFA et M PETIT ont affirmé qu'ils étaient conscients qu'on ne devait pas laisser les agents travailler dans ces conditions et que des solutions étaient cherchées avec l'Hôpital. M EFFA a indiqué que la solution serait trouvée pour 2016 ce qui n'a pas été confirmé par M PETIT : Nous restons vigilants sur ce dossier

- Point sur la Réforme territoriale : la direction n'a rien de nouveau à ce jour à priori un CTL sera consacré à ce sujet le 19/11

<p>Vos élus en CTL :</p> <p>Titulaires : Christelle HANTISSE Catherine LADIRAY</p> <p>Suppléants : Simon BUR Sylvain COMMENCAIS</p>
